

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le 14 décembre à 20h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude NIEL, Maire.

Membres présents :

M. Jean-Claude NIEL

Mmes Nadine FABRE, Sandrine GALZIN, Bernadette SALVAT

Mrs Gilles BONNAL, Francis CASTELBOU, Gérard DESCOTTE, Sébastien GAYRAUD, Michel HERAUD, Gérard LACOURT, Bernard MARTINEZ, Roland MAURY, Bruno MIQUEL, Daniel SENEGAS

Mme Martine WUILLAUME : attaché de mairie

Secrétaire de séance :

Mme Bernadette SALVAT

Début de séance : 20h30

Ordre du jour

- **Approbation du PV du 25 octobre**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

- **Cantine scolaire : contrat avec le groupement des Terres Rouges de Belmont, prix des repas**

Suite à la cessation de bail des gérants de l'auberge, la municipalité a décidé de faire appel au groupement des Terres Rouges de Belmont, pour le service des repas de la cantine. Ceux-ci seront servis à la Maison du Temps Libre à partir du 3 janvier 2017.

Le prix du repas, facturé à 3,28€ à la mairie par les Terres Rouges sera maintenu à son tarif actuel de 3,70€ pour les parents, compte tenu des frais supplémentaires engendrés par ce changement de formule: détachement du personnel, chauffage de la salle, acquisition de

matériel spécifique, ... Une armoire frigorifique fermant à clé, et spécifiquement destinée à la conservation des repas cantine, a du être commandée.

Toutes les familles ont été destinataires d'une lettre d'information de la mairie ainsi que des menus jusqu'à fin janvier.

Cette prestation pourrait être reprise par le restaurateur après l'été.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention avec le groupement des Terres Rouges.

- **Personnel communal : régime indemnitaire des agents RIFSEEP**

A partir du 1er janvier 2017, certaines indemnités sont supprimées et remplacées par le RIFSEEP qui se divise en deux parts : l'IFSE (obligatoire) et la CIA (facultative). L'IFSE reprend le montant des primes existantes et sera désormais incluse dans le salaire. Le CIA correspond à une prime de fin d'année qui peut être divisé en deux versements en fonction de son montant.

Le Conseil Municipal, avec 13 voix pour et 1 abstention, décide de ne pas instaurer de part variable aux salaires des agents communaux.

Le projet de mise en place du RIFSEEP ainsi que le projet de délibération seront validés par le Comité Technique du Centre de Gestion lors de sa réunion du 15 décembre 2016.

En ce qui concerne le contrat du nouvel employé municipal, Arnaud CAMBON -qui donne toute satisfaction-, nous avons la possibilité de proroger son contrat de 6 mois, soit en le mettant à la disposition d'une entreprise du secteur pendant 2 semaines, soit en lui faisant passer le CASES (coût environ 800€). La deuxième proposition est retenue par le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres.

- **Auberge communale : étude de faisabilité et d'aménagement/ point sur les candidatures**

Courant janvier, l'architecte M.CARTAYRADE se rendra sur les lieux et nous fera part des travaux qu'ils conviendraient d'envisager dans les années à venir.

De nombreuses candidatures pour la reprise de l'auberge ont été déposées en mairie. Jeudi 15 décembre, à 17h00, une commission se réunira pour effectuer un premier tri parmi ces candidats, selon des critères qu'il conviendra de définir.

La mairie fait appel aux propriétaires ayant un logement vacant de se faire connaître en mairie pour le futur repreneur de l'auberge.

- **Travaux des employés communaux**

En dehors de leurs tâches quotidiennes (surveillance de l'eau, réparation de fuites, nettoyage des rues,...), les employés ont réalisé un certain nombre de gros chantiers tel que:

- la coupe des arbres au cimetière du Viala
- la réfection du dallage devant la boulangerie
- la réfection d'un appartement municipal îlot des Sagnes

En ce qui concerne les gros travaux prévus pour la période à venir, sont prévus:

- la réfection du mur du cimetière de Coudols
- le couronnement du mur de la placette de l'église du Viala

- **Poursuite des travaux d'assainissement cœur de village phase 2, étude de faisabilité, et sollicitation des aides financières correspondantes**

Une réunion a eu lieu en mairie le jeudi 24 novembre en présence de Mme Anne TROUCHE de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de M. Laurent CARRIERE chargé des routes du secteur sud au Conseil Départemental, de M. Gilbert FERNANDEZ du comité sécurité routière au Conseil Départemental, de M. Christophe FOURCADIER maître d'œuvre, de M. Gilbert FAUCHIER pour le SIEDA et en l'absence de M. Philippe ESPINASSE représentant ENEDIS excusé car retenu par les intempéries.

Il en résulte que la priorité des travaux doit être donnée au secteur du Minier (20 à 25 habitations) où des remontées d'eaux d'égouts lors de fortes chutes d'eau constitue une gêne importante pour la population. Ces travaux seraient menés de concert avec EDF qui doit renforcer ses réseaux.

La station d'épuration étant sous chargée à l'heure actuelle, il conviendrait de collecter maintenant les eaux des rues du Barry, la rue et la place du portail et la rue centrale (environ 40 habitations).

L'opération cœur de village serait maintenue, mais allégée pour en réduire le coût, tout en maintenant une nécessaire cohérence visuelle dans le village.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ses membres, de signer une délibération pour solliciter une aide de l'Agence de l'Eau, pour la nouvelle tranche.

La décision finale concernant ces travaux sera prise à la vue du chiffrage du chantier, des subventions et des financements obtenus.

- **Travaux de voirie communautaire**

Il est prévu la reconstruction d'un mur au Minier sous fonds de concours financier de la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn. La part communale, due au surcoût relatif à l'utilisation de pierres par rapport à l'enrochement et ce pour des critères d'esthétique à l'intérieur du village, sera de 1 510€ HT.

Une étude de faisabilité pour des travaux de réfection de la seconde partie des rues du village de Coudols est en cours. Une réunion publique sera programmée dans l'été pour informer les habitants et solliciter leur adhésion.

- **Travaux de voirie départementale**

Deux sections de la RD73, au lieu dit « les sapins », entre le pont du Minier et le Mas de la Nauc, sont considérées comme potentiellement dangereuses : chaussée étroite et route située très à l'ombre donc souvent humide ou verglacée. Des travaux de mise en sécurité sont programmés par le Conseil Départemental dans l'hiver 2017/2018. Les négociations foncières vont débuter.

- **Dossiers en cours**
 - ventes des maisons Dieu et Quinson

Aucune offre déposée malgré de nombreuses visites et promesses.

Les maisons seront remises en vente au printemps.

- vente du lot n°2 au lotissement de la Coste à M.Léoty

L'achat est toujours d'actualité mais il n'y a pas eu encore de dépôt de permis de construire.

- achat du terrain section AB n°105 à Coudols

En attente de la convocation du notaire pour la signature de l'acte

- reprise de tombes en état d'abandon au cimetière du Viala

La procédure sera lancée en début d'année 2017 ; elle durera au moins 3 ans.

- projet privé d'installation d'un maraîcher

Le suivi est confié à un conseiller

- agence postale communale : prix des photocopies

Les tarifs sont fixés ainsi que suit :

format		prix
A4	noir et blanc	20c
	couleurs	30c
A3	noir et blanc	80c
	couleurs	1€

- bulletin municipal

Les conseillers souhaitant faire paraître articles et/ou photos doivent les faire parvenir le plus rapidement possible en mairie. Parution du prochain bulletin municipal prévue début janvier.

- Cérémonie des vœux communaux

Elle est fixée au samedi 14 janvier 2017 à 15h30.

- **Questions et informations diverses**
 - Vendredi 16 décembre, à 15h00, arbre de Noël de l'école à la MTL
 - Jeudi 19 janvier 2017, à 19h00, vœux de la communauté de Communes à la MTL
 - Dimanche 29 janvier 2017, à 15h00, quine de l'APE au profit des enfants de l'école
 - Mise en route du nouveau site internet communal
 - Remplacement d'arbres au mas de la Nauc et à Valencas
 - Vente du lot n°1 de la zone artisanale du Roucadou à M. Christian GAYRARD gérée par la Communauté de Communes
 - Poursuite des travaux de sécurisation à l'école avec pose d'un volet en bois sur la porte vitrée arrière du bâtiment et installation d'une alarme lumineuse dans chaque salle de classe.

La séance est levée à 23h00.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Bernadette SALVAT

Jean-Claude NIEL